mon Bandô

COURONNE CAPILLAIRE REMBOURSÉE



# Vos cheveux tombent pendant un traitement ? Votre couronne peut être remboursée.

La couronne capillaire Mon Bandô® est une couronne de vrais cheveux, sur mesure, fabriquée en France. C'est un dispositif médical inscrit à la LPP : l'Assurance maladie la rembourse, votre mutuelle complète.

1. **Une ordonnance**
   Demandez une prescription à votre médecin.

2. **Un rendez-vous**
   À la boutique de Toulouse, ou partout en France par visio et par téléphone.

3. **Le remboursement**
   50 % du prix limite de vente par l'Assurance maladie, le reste selon votre contrat de mutuelle.

UNE QUESTION ? APPELEZ-NOUS

**05 62 84 10 13**

**contact@mon-bando.fr**

Remis par votre mutuelle : _____